avorisk.fr
Formations Digitales à la Prévention des Risques Professionnels



Formation en ligne

Vérification des échelles, PIRL et marchepieds

Maîtriser le contrôle de la conformité
et la mise en sécurité des équipements d'accès en hauteur



En quelques chiffres

- 48 vidéos
- 2h de formation
- 200€ /personne
- 98% de réussite

9,1/10
Satisfaction des stagiaires

9,1/10
Satisfaction des entreprises

Contactez-nous
contact@avorisk.fr

Dernière date de mise à jour : 09/11/2026

Consultez notre site
www.avorisk.fr

Formation en ligne

Vérification des échelles, PIRL et marchepieds

Tarif : 200€ /personne

Durée : 2h de formation

Objectifs

Savoir réaliser la vérification des équipements d'accès en hauteur conformément à la réglementation en vigueur.

Mettre en œuvre les procédures de contrôle adaptées afin de préserver la sécurité des travailleurs.

Prérequis

- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit.
- Il est préférable d'avoir une connaissance pratique des éléments à contrôler.

Moyens pédagogiques

La formation est à suivre en ligne via la plateforme de e-learning intégrée à notre site **avorisk.fr**. Elle est accessible depuis n'importe quel support connecté à Internet (pc, tablette, smartphone) via tous les navigateurs et sans aucun logiciel spécifique.

L'apprenant est invité à suivre un parcours de formation comprenant des vidéos, des quiz et des exercices pratiques.

Des ressources complémentaires sont partagées telles que des illustrations de défauts constatés sur le matériel et des procédures de vérification.

Il est possible de poser des questions directement au formation pendant et après la formation.

Public concerné

Toute personne chargée d'effectuer la vérification périodique des échelles, PIRL, marchepieds ou tout autre équipement d'accès en hauteur :

- Utilisateur
- Technicien de maintenance
- Responsable des vérifications (VGP)
- Responsables de la sécurité

Programme

- Contexte réglementaire applicable au contrôle des équipements d'accès en hauteur
- Rôle et responsabilité des acteurs
- Équipements vérifiables
- Facteurs d'usure et de dégradation
- Maintenance et réparation
- Procédure de vérification
- Traçabilité du contrôle

Évaluation

L'évaluation des acquis de l'apprenant se traduit par un QCM (Questionnaire à choix multiples).

En cas de réussite, afin de valider et de certifier ses acquis, l'apprenant recevra une attestation de formation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous mettons en place des aménagements adaptés pour assurer une égalité d'accès à nos services. Chaque situation est étudiée individuellement pour proposer des solutions personnalisées en fonction des besoins spécifiques des participants.

SAS AVORISK, 27 boulevard Charles Peguy, 35700 RENNES